



Relevé de conclusions du CONSEIL DES SECTIONS

du 20 février 2014

Présent-es : Sophie AGUIRRE (secrétaire générale / Louvre), Florence de BOISSIEU (éd. Hatier & al), Thomas BOUQUIN (Inrap), Jean-Louis GALMICHE (SLL, secrétariat national Solidaires), Boris MELLOW (BnF), Élise MULLER (secrétaire nationale / Louvre), Bibata OUEDRAOGO (Louvre), Cédric ROMS (secrétaire national / Inrap), Caroline SART (secrétaire national / spectacle vivant), Agnès SUILLEROT (Universcience / trésorière).

Excusé-es : Henri BOURSIER (secrétaire national / CinéSolidaires), Coordination DRAC, Christelle GUYADER (secrétaire nationale / Louvre), Hammar HAMMICHE (musée d'Archéologie nationale - Saint-Germain-en-Laye).

Prochains conseils des sections :

- jeudi 27 mars, 9h30-17h,
- jeudi 24 avril, 9h30-17h,
- jeudi 15 mai, 9h30-17h,
- jeudi 26 juin, 9h30-17h.

VIE INTERNE SUD CULTURE SOLIDAIRES

• Trésorerie

»» Budget 2013

– Les cotisations 2013 sont plus faibles que celles de 2012. Pourtant, il y a une centaine d'adhérent-es supplémentaires mais le montant moyen de la cotisation payée par adhérent-e baisse, passant de 10 à 8€.

– Le bilan simplifié 2013 et le compte de résultat 2013, documents normés, obligatoires à établir, sont présentés au CDS.

»» Budget 2014

– La cotisation à l'Union SUD Culture et Médias Solidaires a été versée.

– SUD Culture 84 fait parvenir une demande de soutien à la lutte chez Samsonite (dépenses juridiques), mais dans la mesure où SUD Culture Solidaires n'est pas directement impliqué (via un-e ou plusieurs militant-es), et où cela ne concerne pas non plus le milieu de la culture, la

demande ne pourra pas être satisfaite.

– Il faut prévoir le remplacement des deux duplicopieurs de la permanence par un duplicopieur plus performant, permettant des impressions rapides en grand nombre (noir et blanc et couleur) et permettant également le pliage, l'agrafage, le scan de documents et la mise en réseau avec les ordinateurs de la permanence (ce qui permet de lancer des impressions depuis les postes informatiques et aussi d'y recevoir des documents scannés sur le duplicopieur). Le modèle de base coûte 21K€, mais pour 35K€, on disposerait du pliage et de l'agrafage et le scan serait offert. La maintenance s'élève à 432€ par trimestre pour 200 000 copies en noir et blanc et à 59€ pour 1000 copies en couleur. Des codes utilisateurs seraient nécessaires pour l'utilisation de la couleur. Le budget total s'élève donc à 35K€ + 1500 à 2000€ par an, comprenant la maintenance, l'encre, la formation, les interventions techniques, les pièces détachées et les agrafes. Le CDS donne son accord pour cet achat selon ce budget estimé, au regard des réserves dont dispose le syndicat.

Le Ministère devra faire sauter une cloison à la permanence pour que la machine y rentre ou alors il faudra l'installer dans la salle de réunion. Les anciens duplicopieurs seront soit donnés (une annonce va être faite via Solidaires Paris), soit récupérés par le fabricant.

– Act up, qui rencontre de nombreux problèmes financiers, demande un soutien. La demande sera satisfaite, accompagnée d'un courrier rappelant le soutien à une partie de leurs luttes et le désaccord avec d'autres (et en particulier leur participation aux manifestations du STRASS, syndicat du travail sexuel).

● Commission juridique

»»» DRAC Languedoc-Roussillon, SRA (services régionaux de l'archéologie)

Un agent, titulaire CHSCT depuis 2005, seul syndiqué SUD Culture de la DRAC Languedoc-Roussillon a été victime d'une sanction (déplacement d'office) après un incident anodin avec un collègue qui s'est dit victime de harcèlement. En parallèle, l'agent a lui été victime de menaces écrites qui n'ont jamais été sanctionnées par l'administration. Cet agent a été défendu par Pierre Z. qui fait le constat qu'il s'agit d'une véritable erreur judiciaire dans la mesure où des jugements graves sont faits à l'encontre d'une personne sans qu'aucun fait ne vienne les attester. Pierre Z. pense également qu'il s'agit sans doute de discrimination syndicale (impossible à prouver) car l'agent a fait remonter en CHSCT des aberrations qui n'ont pas plu. L'agent a fait un recours devant le CSFPE (Conseil supérieur de la fonction publique, où il est défendu par Pierre Z.) et un recours devant le Tribunal administratif, où il est défendu par une avocate de Montpellier. L'agent demande une prise en charge par le syndicat d'une partie des honoraires de l'avocate. Sur les 2761€ réglés, le CDS vote le remboursement à l'adhérent de 1200€.

»»» IMA

Un adhérent, représentant du personnel, avait accusé la direction de discrimination syndicale, considérant qu'il avait été écarté de certains postes du fait de son appartenance syndicale. Une procédure aux Prud'hommes entamée en 2010 avait été perdue en 2011, puis le jugement d'appel vient d'être rendu qui ne donne toujours rien au salarié. Ce dernier demande au syndicat de lui rembourser, quand on les lui réclamera, les 1000€ de frais de justice auxquels il est condamné. Le syndicat a pris en charge l'ensemble de la procédure en première instance et en appel, pour un total de 3400€ et ne pourra prendre en charge ces frais, prenant en compte entre autres le fait que ce salarié est en poste.

● **Agenda syndical / fonctionnement**

– Trois militant-es seulement suivent l'ensemble des réunions du Ministère et c'est insuffisant.

- La liste SUD Culture sur la précarité fonctionne bien ;

- Les SRA et l'Inrap suivent ce qui concerne l'archéologie ;

- La FSU demande qu'un groupe de travail sur les DRAC soit créé.

– Concernant les DRAC, il faudrait qu'une position soit discutée avec la coordination DRAC sur la décentralisation ; cela pose problème en l'absence de représentant-es de la coordination en CDS ou au niveau de certaines réunions au Ministère.

– **Agenda :**

10/02 : journée de mobilisation Unedic, où l'absence de prises de position formelle de SUD Culture a été problématique ;

27/02 : mobilisation prévue sur la précarité, le chômage, la négociation Unedic ;

12/03 : marches pour la culture, initiées entre autres par le Syndeac ;

13/03 : mobilisation prévue sur la précarité, le chômage, la négociation Unedic ; [nb : manifestation déplacée au 20/03 suite à la décision de report de la journée de négociations, mais des actions ont eu lieu partout en France les 12 et 13]

18/03 : mobilisation fonction publique sur les emplois et les salaires.

La question qui se pose est celle de la priorité à donner à telle ou telle mobilisation qui représente chacune un travail conséquent d'annonce, de mobilisations, de moyens. La mobilisation risque de s'éparpiller. Un tract SUD Culture pourrait annoncer les trois dates à venir. Des AG pourraient avoir lieu avant le 12 et le 18. Le 27/02 aura aussi lieu la préparation du CTPM du 11/03.

● **Protocole sur l'agenda social MCC**

SUD Culture n'avait pas jugé utile de signer cette circulaire technique mais la CGT y a fait rajouter des éléments. SUD doit relire le protocole modifié pour voir si les ajouts méritent de revenir sur la décision prise.

VIE INTERNE SOLIDAIRES

● **Congrès Solidaires 2014**

Le Conseil des sections rassemblé en commission Congrès se réunira le 21 février pour examiner les amendements des sections.

MINISTERE DE LA CULTURE

● **Élections Fonction publique 4 décembre 2014 / Élections Ministère de la culture**

Ces élections concernent la totalité de la fonction publique (État, territoriale, hospitalière) et déterminent la représentativité au niveau de la fonction publique et de chaque Ministère. Tous les agents du Ministère de la culture sont invités à voter. La représentativité au niveau de la culture se

joue, ainsi que les moyens de fonctionnement.

On attend toujours la réponse définitive du conseiller social sur la question du vote sur listes ou sur sigles.

Cartographie :

Elle est suspendue à la décision sur le vote sur listes ou sur sigles. Il est question d'un CT national spécial DRAC.

Assiette électorale :

Les votants devront avoir obtenu 6 mois de contrats consécutifs (au lieu de 10 mois sur les 18 derniers mois, ce qui était plus favorable aux agents) : l'intersyndicale s'est mobilisée contre cette condition qui exclurait beaucoup d'agents.

Périmètre des instances :

La CGT pousse à l'hypercentralisation, c'est-à-dire à des regroupements dans d'importants CT. Quel que soit le schéma retenu, SUD Culture n'y perdrait pas trop, contrairement à la FSU et à la CFDT.

Concernant les CHSCT, la CGT considère que c'est de l'expertise et que les agents n'ont pas la compétence nécessaire. La souffrance est instrumentalisée pour demander une centralisation et la CGT considère qu'il n'y a aucune souffrance sur certains établissements. La question du domaine couvert par chaque instance se pose aussi : par exemple, le CT archéologie ne couvre pas les salarié-es des SRA des DRAC ni les salarié-es de l'Inrap.

La CGT veut maintenir un CT pour chaque direction au lieu d'un seul CT administration centrale.

– Au niveau de SUD Culture, les périodes de décharge de trois militant-es vont être augmentées à hauteur d'un quasi plein temps pour chacun-e pendant la période des élections.

● **Négociations au MCC sur la précarité**

SUD Culture Solidaires était défavorable aux accords qui ont abouti à la loi Sauvadet. Une négociation commence sur les exclu-es du dispositif. La FSU a fait des propositions comme celle de demander le passage à temps plein de tous, sans nouveau recrutement spécifiques pour le week-end, estimant que les temps incomplets seraient du découpage de temps plein. Dans la réalité, les contractuel-les « week-end » permettent, par exemple, aux temps plein de ne **pas** travailler qu'un dimanche sur deux et pas davantage. Car, dans le contexte actuel, il est impossible de croire à la création de 1000 postes permettant des plannings à temps plein pour tou-tes sans augmenter le nombre de week-end travaillés par les agent...

● **Réunion intersyndicale DRAC du 19/02**

-organisations présentes: CFDT,CGT,FSU,SUD(*Sophie*)

- Préambule: recadrage de SUD Culture pour la diffusion d'un compte-rendu CTM distinct de celui de l'intersyndicale sans avoir émis de désaccord au préalable sur la rédaction commune de ce compte-rendu..La non-participation de SUD Culture à l'animation et au travail de l'intersyndicale nationale DRAC posant un soucis. Il ne s'agit pas d'interdire la diffusion d'expressions propres sur ce sujet mais de s'accorder sur ce qui doit être présenté de manière unitaire . De plus l'intersyndicale via la CGT fait remarquer qu'il ne s'agit pas de se focaliser sur la situation de la Bretagne mais de montrer la solidarité entre les DRAC et d'organiser une riposte unitaire devant les demandes à

géométrie variable selon les régions.

- **Diffusion des communiqués locaux:** Diffusion tournante à organiser en indiquant l'intersyndicale dans l'objet du mail. *Il faut cependant se rappeler que CGT et FSU bénéficient de "complicités" techniques internes ont des listes couvrant la totalité du ministère (EP inclus) contrairement aux autres orgas.... CGT propose de mettre un lien sur leur site où sont compilés tous les communiqués mais cela pose un soucis, quand même! Abandon de l'idée! (note interne: il faudrait faire de même pour le site sudculture et compiler les différentes expressions SUD DRAC)*

-**CTM du 11 mars 2014:** proposition de liminaire intersyndicale afin de rentrer directement dans le vif du sujet. Liminaire courte, construite autour de questions directes à la ministre. **Accord du CDS** du 20 février sur ce principe : *les liminaires longues de chaque syndicat pouvant conforter la stratégie d'évitement actuelle du cabinet, une liminaire courte et unitaire serait certainement plus efficace pour rentrer rapidement dans le vif du sujet.*

-**Préparation CTM du 27 février 2014** date butoir pour transmission de la liste des demandes de documents pour ce CTM. Type : tableaux de bord des subventions culture transitant via DRAC et Centrale, bilans des politiques culturelles et service déjà décentralisée(FRAC, Archives départementales, bibliothèques classées, inventaire etc...)

-**Groupe de travail spécial DRAC.** Unanimité contre l'idée de groupes de travail à un rythme mensuel ! Il faut cibler ces groupes de travail potentiels sur des sujets précis. OK unanime pour continuer sur la cartographie des DRAC. Pour un groupe de travail sur le "statutaire", l'affaire est plus délicate bien que concernant concrètement le devenir des missions et des collègues en DRAC ; il ne faut pas afficher un défaitisme en anticipant les délégations de compétences potentielles. Et surtout ne pas participer aux choix des délégations de compétences à céder qui fragiliseraient le moins le ministère ! Donc il faut encore cogiter sur la manière d'aborder ce sujet.

-**Instances locales.** Pour la CGT, il faut que les instances locales en DRAC soient le lieu d'échanges privilégiés sur ce qu'il risque de se passer régions par régions et pour obtenir les infos . **Rappel:** *beaucoup de sièges SUD ne sont plus occupés dans plusieurs DRAC, la stratégie proposée n'est pas mauvaise si une stratégie nationale est bien mise en place (pour limiter le chacun sa merde !) en vue d'une lutte commune. Donc si SUD valide cette stratégie, il va falloir faire le point sur les sièges non pourvus et prendre le téléphone pour convaincre des camarades syndiqué-es et sympathisant-es de (re-)participer aux instances .*

-**Réflexions sur les lieux de discussion ou de co-construction des politiques culturelles locales.** Qu'existe t-il actuellement ? Cela fonctionne t-il encore ? (cf : COREPS et autres commissions nationales Culture incluant les représentant-es des collectivités territoriales)

-**Journée de mobilisation du 18 mars** à l'appel de CGT-FO-FSU-Solidaires. FSU et CGT comptent mettre le paquet sur cette date. Proposition d'un préavis unitaire Culture (rappel : la CFDT Culture est sous tutelle de sa fédération(la F3C) et ne peut rien décider sans son accord, ce qui rend plus compliqué son non alignement sur les consignes confédérales). SUD rappelle qu'il y a aussi la marche pour la Culture programmée le 12 mars et que nous ne privilégions pas une date sur l'autre.

ACTUALITÉ CULTURE

● **Négociations UNEDIC / Spectacle vivant**

Actualité depuis le CDS : la dernière réunion de négociations UNEDIC prévue le 13 mars a été reportée au 20 mars.

– SUD Culture fait partie du comité de suivi 2013 sur l'intermittence, avec, entre autres la CIP (coordination des intermittents et précaires), la CGT Spectacle, le SYNAVI, le SYNDEAC, etc.

– Par le biais du collectif UNEDIC, il a été décidé de faire deux réunions d'élargissement avec Droit devant, Attac, Copernic, des collectifs de sans droits, etc. Une première réunion a eu lieu le 17 février (peu de présents outre les collectifs contactés par des adhérents de Sud Culture, à noter présence de Sud Interim) et une deuxième aura lieu le 3 mars [finalement encore moins de présents, mais quand même SUD Travail – NB depuis, Sud Travail a fait un beau communiqué de soutien, faisant le lien entre nos luttes], pour préparer la mobilisation contre l'agrément ministériel, réunir les forces. Les liens avec des collectifs proches de SUD Culture doivent être activés, aussi par le biais des adhérents. Mais il est plus logique de solliciter l'intervention directe de Solidaires pour les contacts de type Droit devant, Attac, Copernic [ça a été fait, mais pas de retour]. Il faut faire un mail récapitulatif à la commission précarité. Il faudrait contacter Solidaires Industrie pour le lien avec les victimes des plans sociaux, contacter aussi les réseaux précarité (voir via Sophie de Sud Travail).

– La mobilisation a été assez importante le 27 en conséquence de l'annonce de la disparition des annexes des intermittents (et intérimaires). La CGT tente souvent d'intégrer la mobilisation Unedic dans le cadre des marches pour la culture, comme ce fut le cas à Montpellier, par exemple (ils font alors disparaître la mobilisation citoyenne en rapportant tout à la CGT).

– La mobilisation des syndicats et des associations de chômeurs est forte sur Toulouse, Montpellier, Orléans, Bordeaux, Lille...

– Il faudrait prévoir une réunion pour faire un état des lieux des forces en présence et des alliances et réfléchir à la stratégie de lutte, car jusqu'à présent on est beaucoup en réaction et peu en proposition.

– Le 18 mars est une journée de mobilisation interprofessionnelle intersyndicale, Solidaires avait prévu d'y inclure la question de l'indemnisation chômage (*ce qui devient d'autant plus indispensable depuis le changement de la dernière date de négociation*).

● **Marche pour la Culture**

Débutées le 13 Janvier, il est prévu que des mobilisations aient lieu tous les mois.

Une difficulté d'accord interne a eu lieu pour le 10 février (signature de l'appel pour ces marches non proposé à Sud Culture, le précédent CdS avait de toutes façons trouvé que le texte d'appel cosigné par la CFDT ne nous convenait pas ; cependant des sections locales participaient à ces mobilisations, notamment avec les DRAC). Il est décidé de la participation de Sud Culture pour le 12 Mars.

● **Bibliothèques**

Une pétition a été envoyée en janvier, après une première pétition en décembre, pour demander l'augmentation des horaires d'ouverture des bibliothèques. Il y a eu quelques échos dans la presse spécialisée.

Par ailleurs, la Direction a présenté un projet pour la Bibliothèque Publique d'Information qu'il faut analyser.

● **Archéologie**

Une mobilisation aura à nouveau lieu, après celle de novembre, le 18 mars. Le Ministère voulait organiser une réunion avec la CFDT, alors qu'elle n'est présente ni la l'Inrap, ni dans les SRA

(services régionaux d'archéologie). Il serait souhaitable que les autres organisations syndicales signataires du préavis du 18 mars refusent aussi d'y participer, comme c'est le cas de SUD.

- **Cinéma**

Via Solidaires, SUD Culture Solidaires est devenu représentatif sur trois conventions collectives :

- Cinéma exploitation (10,04 %),
- Production cinématographique (14,56 %),
- Chaînes thématiques (10,52 %).

Se pose du coup la question de l'adhésion du syndicat à ces conventions collectives. Quelques adhérents de SUD relevant de la production cinématographique ont répondu favorablement mais ils ne sont pas assez nombreux pour adopter cette position. À un prochain CDS, l'intérêt d'adhérer pourra être développé (possibilité de dénoncer la convention collective si le syndicat représente un pourcentage suffisant, possibilité de négocier des avenants).

ACTUALITÉ INTREPROFESSIONELES ET LUTTES CITOYENNES

- **Mobilisations UNEDIC**

Voir plus haut le point Spectacle vivant / UNEDIC

- **Initiative Confédération européenne des syndicats le 4 avril**

Un rassemblement est prévu à Bruxelles, sans appel à la grève. A priori cette initiative n'a pas trop d'intérêt, sauf si la mobilisation du 18 mars est importante et que cela permet de la poursuivre 15 jours après.

Paris, le 13 mars 20